

26 Janvier

Le peloton de la 16[°] Cie cantonné à la Ferme Vanrémont vient cantonner au Camp des Haies à la place laissée libre par le départ de la 1[°] Cie du 268[°] RIT.

27 Janvier

La 13[°] Cie qui est cantonnée, partie à Bouleuse à la disposition du Service des Routes, partie à l'HOE de Tramery à la disposition du Génie, partie à Verneuil à la disposition de l'Intendance et du Service Forestier, sera rassemblée le 31 Janvier à Bouleuse où elle cantonnera en attendant d'autres ordres.

28 Janvier

La 14[°] Cie qui est cantonnée au Cadran est embarquée à la gare de Germaine le 28 Janvier à 13 heures pour Canly sur Somme à la disposition de la II[°] CA

Elle s'embarque à l'effectif de 1 officier (Cne), 3 adjudants, 1 sergent major, 8 sergents fourriers, 1 caporal fourrier, 14 caporaux et 129 hommes.

La Cie est pourvue de 2 jours de vivres de chemin de fer et 1 jour de vivres de débarquement (à percevoir au magasin de Germaine).

Les charbonniers détachés de cette Cie restent sur place et sont mis en surnombre à la 15[°] cie stationnée à Germaine.

Les bouviers de la 14[°] Cie détachés à Pourey restent également sur place.

30 Janvier

Par décret du Président de la République, M. le Lieutenant Doyen du 47[°] RIT, actuellement Cdt la 15[°] Cie du 4[°] Btn du 259[°] RIT et nommé au grade de Capitaine pour prendre rang du 28 Décembre 1917.

1[°] Février

M. le S/s Lt Gentil Louis de la 14[°] Cie détaché avec une section de cette Cie à la garde du QG du CSN est affecté au 5[°] Btn des Etapes du 8[°] RIT.

2 Février

M. le Cne Boucher est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur à compter du 29 décembre 1917.

Le Sergent Fachamps Jean, Eugène de la 15[°] cie est décoré de la Médaille Militaire à compter du 29 Décembre 1917.

12 Février

En exécution des prescriptions de la note N[°] 1050 du Général Cdt le Génie de l'Armée, le peloton de la 15[°] Cie composé de 12 adjudant, 3 sergents, 76 caporaux et soldats a quitté Avenart le 12 Février pour aller cantonner à Art à la disposition du Service des Routes.

23 Février

Un peloton de la 15[°] Cie cantonnée à Nanteuil à la disposition du Service Forestier, est mis à la disposition du Général Cdt l'Artillerie pour l'installation des ateliers du GPAS à Dormans, mis en subsistance au 27[°] RAL.

28 Février

Par note 4331/3 de la 5[°] Armée en date du 28 Février, le peloton de la 15[°] cie mis à la disposition du Général Cdt l'Artillerie pour la construction des ateliers de Dormans est maintenu à la disposition du Général Cdt l'Artillerie pour la construction des dépôts avancés à la ferme d'Ecueil.

4 Mars

Le Peloton de la 15[°] cie détaché à Dormans vient cantonner à Pourcy le 4 Mars. Embarquement à Dormans par CBR jusqu'à Ville en Tardenois. Ravitaillement par les soins de la Cie.

? Mars

Par suite de la répartition entre les 4[°] et 6[°] Armées des diverses unités composant les Eléments d'Armée, le Bataillon passe au Groupement IV de la 4[°] Armée.

31 Mars

La 14[°] Cie mise à la disposition de la DCA le 28 Janvier est dissoute en exécution de l'ordre N° 551 du GQG du 12 Mars 1918.

Les effectifs ont été répartis comme suit :

M. le Cne Boucher Cdt la Cie définitivement passé au 4[°] Btn du 259[°] RIT

- adjudants : 1 reste au 4[°] Btn et le 2[°] est passé Cie école DCA
- 1 sergent major, 1 sergent fourrier, 1 caporal fourrier, 1 caporal et 18 hommes passés Cie Ecole DCA
- 7 sergents, 3 caporaux, 84 soldats passés Cie 12/2T 6[°] Génie
- 10 caporaux et 35 soldats passés Cie 17/1T 2[°] Génie

Du fait de cette dissolution, l'effectif du Bataillon est ramené de 926 à 764.

Au 31 Mars 1918, le Btn est cantonné de la façon suivante :

- EM du Btn : Station de Germaine, Cdt des Etapes de gares
- 13[°] Cie : 1 peloton à Avenans : service des route
1 peloton à Ay : service des Route
- 15[°] Cie : 1 peloton à Nanteuil : service forestier
1 peloton à Pourcy : service de l'Artillerie
- 16[°] Cie : Camp des Haies : service d'Etapes de gare et stockage JPa5.

3 Avril

Par ordre du Général en Chef, le Btn reçoit une nouvelle affectation

L'EM et les 3 Cies vont cantonner à Dizy-Magenta prêts à être enlevés (cantonement du 3 au 9 avril au matin).

9 Avril

Embarquement du Btn à 5 heures en gare d'Epernay à destination de Bailleul sur Thérain (Oise).
Arrivée à Bailleul à 13 h 40. Débarquement à 14 heures. Cantonement le 9 à Bailleul.

12 Avril

Par message N° 2029 de l'EM de l'Armée de Breteuil, le Btn est désigné pour être dirigé sur Croissy sur Celle par voie de terre.

- EM et 13[°] Cie à Croissy sur Celle ; à disposition du Service des Routes
- 15[°] Cie à Wailly
- 16[°] Cie à La Vacquerie

L'EM et la 15[°] Cie cantonnent à Plouy Commune de Notre Dame du Thil

Les 13[°] et 16[°] Cies cantonnent à Villers saint Lucien

13 Avril

Tout le Btn à Regnonval, commune de Blicourt.

14 Avril

L'EM du Btn, les 13[°] et 14[°] Cies cantonnent à Croissy ; la 16[°] à la Vacquerie.

15 Avril

La 15[°] Cie va cantonner à Wailly (Somme).

Les 13[°] et 16[°] Cies prennent leur service et se mettent à la disposition du service routier de la 1[°] Armée, (entretien des routes et extractions des pierres nécessaires).

La 15[°] Cie prend son service et commence à travailler (carrière de Loeuilly et blocage).

19 Avril

Par ordre du Chef de Secteur du Service Routier, la 16[°] Cie quitte la Vacquerie et va cantonner à Famechon (Somme) : carrière de Famechon et déchargement de matériaux en gare de Famechon).
Mouvement par voie de terre.

2 Mai

La 16[°] Cie quitte Famechon et va cantonner :

- 1 peloton et EM de la Cie à Conty
- 2[°] peloton à Contre

Mouvement par voie de terre.